

TRESSES



N° 162 INFORMATIONS

MAGAZINE MUNICIPAL / mars 2017

➤ Carnaval : défilé
des supers héros



AGENDA

Retrouver sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville !



AVRIL

- Sam 1 Tresses à Cœur 2017 - solidarité
- Vend 7 «Le quatuor des anges» spectacle adulte
par la Cie Les pièces jointes
saison culture bazaar
20h30 salle de la Fontaine (sur réservation)
- Dim 9 «La recette magique» spectacle jeunesse
par la Cie Breloques et bricoles
saison culture bazaar à 16h30
salle de la Fontaine (sur réservation)
- Sam 22 « ma ville se ligue contre le cancer »

MAI

- Sam 13 Troc plantes
- Ven 19 Fête des voisins
- Du 20 au 25 Exposition peintures & sculptures
salle de la Fontaine
- Dim 21 Vide grenier (inscription en mairie à partir du 2 mai)
- Sam 27 30^e anniversaire des jumelages Tresses Fuenmayor
Vin d'honneur - Soirée Brésilienne salle de la Fontaine

JUIN

- Sam 3
&Dim 4 Challenge de l'Amitié – Tournoi de foot
- 16/17/18 Fêtes locales
- Sam 17 Tout Tresses court – 10 km
- Ven 23 Soirée environnement : rdv «ciel étoilé» à Marès,
pique-nique et astronomie

Vous souhaitez être informé des animations proposées dans le mois, connaître les chantiers en cours, abonnez-vous à la lettre d'information il suffit de vous inscrire sur le site Internet www.tresses.org à la rubrique sur la page d'accueil «lettre d'information».

SOMMAIRE

Tresses en images	p.4
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
A savoir	p.9
Budget 2017	p.10
Patrimoine	p.12
Médiathèque	p.14
Vie locale	p.16
Les associations tressoises	p.18 à 27
Tresses Pratique	p.28
Tribunes libres	p.30
Histoire de Tresses	p.35

MAIRIE DE TRESSÉS newsletter





EDITO

Cher-e Tressois-e,

Au mois de janvier les cérémonies de vœux ont été de vrais moments de partage et de convivialité. Elles nous ont réunis dans la mairie avec les employés de la commune, dans la salle de la Fontaine avec la population et les associations mais aussi au siège de la communauté de communes avec ses partenaires, dans la salle du conseil avec la brigade de gendarmerie.

En mars, sur ma proposition, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts cette année encore, malgré la très forte baisse des dotations de l'Etat. Notre gestion rigoureuse explique la stabilité des taux d'imposition depuis 2011 et, plus largement pendant dix ans sur les quatorze dernières années. Et cela sans oblitérer l'avenir et en engageant d'ambitieux projets d'investissement comme la rénovation du presbytère, la construction d'une nouvelle salle multisports à Pétrus, d'un équipement socio-culturel dans le bourg...

La saison culturelle au cours du trimestre écoulé nous a encore réservé de magnifiques performances, comme le banquet littéraire organisé autour de l'interprétation de Bonjour tristesse et le conte musical «je sauve le monde dès que je m'ennuie».

Le repas des aînés a rencontré cette année encore un franc succès ; à ceux qui n'ont pas pu venir la municipalité a proposé un panier garni fort apprécié. La fête du marché et des commerçants de la galerie marchande a eu lieu le 11 mars sous un soleil radieux, avec sa course de trottinettes et son repas champêtre.

Je termine cet éditorial en partageant avec vous cette excellente nouvelle : la commune vient de gagner un long procès que divers spéculateurs avaient intenté à son Plan local d'urbanisme (PLU). Près de 14 ans de procédure ! Le PLU, attaqué et annulé une première fois pour une question de formalisme, revoté puis attaqué à nouveau, en vain, devant le tribunal administratif puis la cour administrative d'appel. Le PLU respecte diverses obligations réglementaires qui visent à laisser des zones constructibles tout en limitant l'étalement urbain. Surtout, la municipalité souhaite préserver les 2/3 du territoire en espaces boisés, agricoles, non constructibles. Diverses personnes s'opposent violemment et constamment à cette sauvegarde du territoire. Le juge administratif vient de leur donner tort. L'engagement concernant les 2/3 du territoire en zone non constructible sera, lui aussi, tenu.

Bien sincèrement vôtre.

Christian Soubie
Maire de TRESSES

TRESSES EN IMAGES



Cérémonie 2017 des voeux à la population



Inauguration de l'espace dédié à la ludothèque Terres de jeu au château de la Séguinie



Banquet littéraire : du théâtre «Bonjour tristesse» dans un cadre informel



Galette des Rois avec toujours autant de succès auprès du club des seniors



Concert de Noël par l'Adema salle de la Fontaine



Et visite du Père Noël à la mairie et dans les écoles...



Téléthon 2016 ; Tresses toujours solidaire



Hiver sans neige à Tresses, les moutons toujours au travail



Le Sous-Préfet très attentif à la présentation des projets tressois par le maire : enjeux, les demandes de subventions à l'Etat



Echecs : des récompenses bien méritées. Et pour tous ceux qui veulent apprendre, il y a l'Atelier du midi (à l'école)



La gendarmerie fait son rapport annuel à Tresses aux élus de la CDC



Judo : «les grades», remise des récompenses aux sportifs

CONTACTS

Médiathèque

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib@fr

Bibliothèque

5, avenue des Ecoles
33370 Tresses

Annexe multimedia

1, place du Marronnier
33370 Tresses

Horaires d'accueil public

mardi 16h -19h
mercredi 14h-18h30
vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h

Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak
2, avenue des Ecoles
33370 Tresses
05 57 34 15 07

Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce
7, avenue des Ecoles
33370 Tresses
05 57 34 10 77

Les Francas

Centre de Loisirs & Accueil Périscolaire

Place du Marronnier
33370 Tresses
Bureau 05 57 34 28 67
Centre de loisirs de la Séguinie
05 57 34 23 36

Accueil :

Ecole maternelle 05 57 34 16 86
Ecole élémentaire 05 57 34 11 30

Crèche

association Vertelune
Directrice : Roseline Diez
1, Rés. Le Bourg
33370 Tresses
05 57 34 04 45

Communauté de Communes C.D.C.

8, rue Newton
33370 Tresses
05 57 34 26 37
Fax : 05 57 34 12 08
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

A.C.D.B.

Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile, portage
de repas à partir de 65 ans
05 56 72 89 94

Déchèterie

05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
33370 Tresses
lundi 13h15-17h
du mardi au samedi 9h15-13h &
13h40-17h

La Poste

Accueil public
du lundi au vendredi 9h-12h &
14h-17h30
samedi 9h-12h
réclamations : 36 31
guichet : 05 57 34 50 45

www.tresses.org

Numéros d'urgence

SAMU 15	POMPIERS 18
GENDARMERIE	05.57.34.45.00
SOS MEDECINS	05.56.44.74.74
PHARMACIE	
DE GARDE	05.56.01.02.03



Mairie

Maire : Christian SOUBIE
Hotel de ville :
5, avenue des Ecoles
BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
fax. 05 57 34 54 26
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Horaires d'accueil public

lundi 8h30-12h & 14h -17h30
mardi 14h -17h30
mercredi 8h30-12h & 14h -17h30
jeudi 8h30-12h & 14h -17h30
vendredi 8h30-12h & 14h -17h30
Samedi 8h30 -12h

Permanences urbanisme uniquement sur rdv par mail ange.garilli@tresses.org

lundi 8h30-12h
jeudi 14h -17h30

Permanences assistante sociale à la mairie (sans rendez-vous)

tous les 2^{èmes} mercredis de chaque
mois de 9h à 11h

Bureau de vote recherche volontaires

La Préfecture de la Gironde a modifié le découpage de la commune de 3 en 4 secteurs pour répartir équitablement la population en 4 nouveaux bureaux de vote. Aux prochaines élections, c'est donc un bureau supplémentaire qui demande un président, deux assesseurs, un secrétaire et au moins douze scrutateurs.

L'organisation des élections est précise. En amont, il faut réserver les salles, établir un planning de présence des élus et agents administratifs. récupérer les bulletins de vote, recompter les enveloppes ; la veille, on prépare

les bureaux de vote et on met à disposition le matériel de vote.

Le jour J est également très rythmé, notamment au moment du dépouillement.

La mairie recherche des bénévoles pour exercer la fonction de scrutateur dont le rôle consiste à participer au dépouillement du scrutin (ouverture des enveloppes, lecture des bulletins de vote, pointage).

Si cette expérience vous intéresse et que vous êtes majeur, merci de prendre contact avec le service élections au 05 57 34 13 27.

Elections

Election Présidentielle 8h/19h :
dimanche 23 avril, 1^{er} tour et dimanche 7 mai,
2^{ème} tour.

Elections Législatives 8h/19h : dimanche 11
juin, 1^{er} tour et dimanche 18 juin, 2^{ème} tour.

- **Pour les procurations** : pensez à faire établir suffisamment à l'avance vos demandes de procuration (auprès d'un commissariat ou gendarmerie) afin que la mairie les réceptionne avant le jour du scrutin.

- **Jeunes de 18 ans** : les jeunes qui auront 18 ans entre les deux tours de l'élection présidentielle ne pourront pas prendre part au vote du deuxième tour. Par contre ils pourront voter aux élections législatives prévues le 11 et 18 juin 2017.

- **Les personnes inscrites dans un bureau de vote à l'étranger** ne pourront pas voter en France s'ils se trouvent sur le territoire lors des élections. Ils ne peuvent voter que dans le bureau de vote étranger.

Des stylos qui rapportent

La collecte en mairie des stylos usagés a rapporté 258€ au profit de l'association des clowns stéthoscopes à l'hôpital. En 2015, 65 enfants tressois sont allés à l'hôpital et ont bénéficié de la compagnie des clowns.

Agir contre le cancer

Grâce à votre concours, une fois encore, les Tressois ont été à la hauteur ! 50 tonnes de bouchons recyclés en 2016 sur le territoire CDC ont permis de remettre un chèque de 20 000 € à l'institut Bergonié de Bordeaux. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés, bénévoles, particuliers, collecteurs ! (collecte située dans le hall accueil mairie)

ETAT CIVIL

NAISSANCES

25-12 Aymeric AVENAUD

DECES

25-08 André REBEYROL
18-12 Jennah SOLTANI
18-12 Jacqueline MAURAUD ép. SEILLARD
05-01 Claude MOREAU
09-01 Josiane CASSAGNE vve CAILLAU
17-01 Yannick BRANDILY
27-01 Louise GOULEME ép. ESCURE
05-02 André NAZARIES



Nouveautés état civil

PACS

L'enregistrement se fera à partir de novembre 2017 dans la mairie du lieu de résidence et non plus au tribunal d'instance (en attente du décret d'application).

Changement de prénom

L'article 60 du code civil modifié par la loi du 18 novembre 2016 donne compétence aux officiers d'état-civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé en matière de demande de changement de prénoms. Des précisions sont attendues pour mars 2017.

Déclaration de naissance

La déclaration de naissance doit être faite auprès de l'officier d'Etat-Civil du lieu de naissance dans les 5 jours suivants la naissance (contre 3 jours auparavant).

Formalités administratives :

Sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Un enfant qui réside habituellement en France, qu'il soit Français ou étranger, doit être muni d'un titre d'identité ou de voyage, d'une autorisation de sortie de territoire et de la photocopie du titre d'identité de l'un de ses parents.

Les règles dépendent de la nationalité du parent signataire de l'AST.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
 - Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire
- Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n° 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Formulaire téléchargeable sur www.service-public.fr

Carte nationale d'identité

Pour ce qui concerne la carte d'identité ou le passeport, les demandes devront dorénavant être faites uniquement dans les mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes (par exemple à Cenon, Lormont, Créon), ce qui permettra d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

Le principe de gratuité des titres sera maintenu dans tous les cas où il s'applique déjà.

Sa mise en place en gironde devrait débuter en Mars 2017.

**Samedi
22 avril**

Je me

LIGUE

**avec Tresses & Artigues
contre le cancer**

**Marche de 10 km : départ 9h30
Marche de 6 km : départ 10h**

**RDV Salle Polyvalente
de La Fontaine (Tresses)**
Dès 9h : café/thé offert
12h : verre de l'amitié

**Inscription gratuite
avant le 21 avril 2017**
gouiffes.patrick33@gmail.com
ericmouge@hotmail.fr
06 67 51 01 94 - 06 89 98 60 46



Ciel étoilé



Depuis quelques mois, une opération pour économiser l'énergie et favoriser la biodiversité est menée dans Tresses comme dans de nombreux villages en France.

Avec l'Association nationale pour la Protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), les autres communes de la CDC et le Syndicat Départemental de l'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG), il est prévu d'étendre progressivement cette expérience à toute la commune de minuit à 5h.

En réduisant la pollution lumineuse (Grenelle de l'environnement) sans conséquence sur la sécurité des habitants, habiter à la campagne reprend du sens : voir un ciel étoilé... et l'observer ; et préserver la santé (sommeil), la faune, la flore.

Une soirée découverte «ciel et village étoilés» vous est proposée **le 23 juin à partir de 20h** au Domaine de Marès en présence Mr Fleury de l'ANPCEN : venez pique-niquer façon auberge espagnole en plein air et écouter la présentation par sept astronomes de l'Association AG33 pour tout savoir sur le ciel étoilé.



Seuil de recours à un architecte



Depuis le 24 décembre 2016, vous devez recourir à un architecte à partir de 150 m² de surface plancher (décret du 14/12/2016 modifiant le seuil) construite ou modifiée (sauf les constructions à usage agricole). Ce nouveau seuil s'applique aux demandes de permis de construire déposées à compter du 1^{er} mars 2017.

En bref

Nouvelle voie : un nom à retenir ...

En bordure de l'avenue de Mélac, sur le terrain cadastré en section BD n° 96 et 97p, classé en zone UB du Plan Local d'Urbanisme, un lotissement de 12 lots desservi par une voie interne en impasse, dénommé actuellement, le parc du Desclaux Nord et Sud est en cours de construction. En hommage à la mémoire de la famille anciennement propriétaire d'une grande partie de l'emprise foncière de ce lotissement, cette voie sera dénommée : «impasse Miramalous».

Chais de Marès ...

Le permis de construire vient d'être déposé concernant les chais de Marès qui font l'objet d'une rénovation pour devenir la future maison des arts.

Equipement culturel ...

Le conseil municipal du 6 janvier dernier a approuvé le choix du jury de concours d'architecture lancé pour la création du nouvel équipement culturel situé à Marès. C'est l'agence bordelaise Bertrand Nivelles qui est lauréate.

Label Territoire Bio engagé : la restauration scolaire de Tresses obtient pour la 3^{ème} année consécutive le label # Inauguration : pose de la première poutre de la future salle des sports à Pétrus le 5 avril 2017 # Depuis le 1^{er} janvier 2017, plus de recours aux pesticides pour l'entretien des espaces verts, forêts et voiries.

BUDGET

Voter le budget est un acte politique majeur. Le débat d'orientation a fixé comme axe budgétaire d'offrir aux Tressois le meilleur service possible tout en garantissant une bonne gestion des finances locales sans augmentation des taux d'impositions communaux et en poursuivant les investissements.

+ 0 %
augmentation des taux
des impôts locaux
en 2017

Dettes de la commune :
67 €/habitant
890 € / hab. en
moyenne en Gironde en
2016

Budget principal 2017 :
7 039 712 €

- en fonctionnement : 3 848 093,61 €
- en Investissement : 3 191 618,61 €

Budgets annexes :

Transports scolaire : 75 033 €

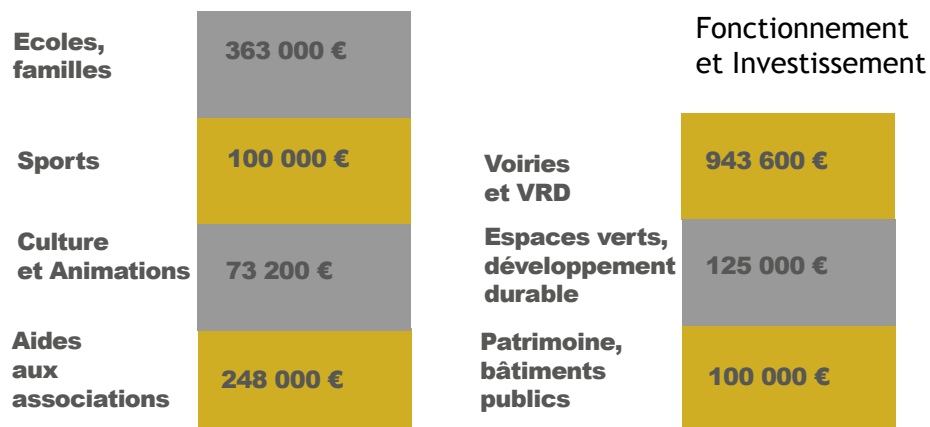
Assainissement : 680 220 €

Logements sociaux presbytère : 366 000 €

Répartition du budget

Réduction des
frais généraux

- ✓ Energie
- ✓ Fourniture
et maîtrise
des dépenses



Transport scolaire
communal

Budget 2017 en fonctionnement :
67 619 €



! seulement 12 % à la charge des
familles utilisatrices

**Stabilité des taux 2017
impôts locaux :**

- **Taxe d'habitation = 16.46%**
- **Foncier bâti = 16.44 %**
- **Foncier non bâti = 39.35 %**

Savoir investir pour demain...

Quels sont les investissements prévus ?

Le Budget communal finance les investissements des grands projets. Souvent ces investissements courent sur plusieurs exercices budgétaires. En 2017, que sera-t-il normalement réalisé ? Voici ce que la municipalité a prévu.



- Travaux de voirie (rénovation des trottoirs) et poursuite de la rénovation du réseau d'assainissement : principale opération située au Hameau de Perrin.

- Le futur équipement culturel à Marès : lancement des études de sols et des étapes de conception architecture, intérieure et extérieure du bâtiment jusqu'au projet définitif qui, une fois validé, permettra de déposer le permis de construire cet été et de lancer l'appel d'offres du marché des travaux publics.

- La nouvelle salle des sports à Pétrus : les travaux de construction ont démarré début janvier pour s'achever en fin d'année sauf intempéries. Les entreprises Colas SO et Mathis SA réalisent ces travaux coordonnés par l'architecte Bruno Calmes.

- Autres équipements sportifs : poursuite des travaux dans la salle du basket (rénovation d'un pignon) et des tennis couverts (remplacement des poutres métalliques)

- La maison des arts transférée à Marès : Le permis de construire déposé, les architectes finalisent le cahier des charges des travaux à réaliser pour publier le marché public au printemps ; les travaux devraient démarrer en septembre.



- Travaux dans les écoles, notamment dans l'école élémentaire avec la rénovation des sanitaires, l'insonorisation du préau et l'équipement des classes en vidéo-projecteurs numériques et ordinateurs...

Comment sont financés ces investissements ?

- par les fonds propres de la commune issus d'une gestion maîtrisée
- par les subventions obtenues
- par l'emprunt mesuré mais intéressant au vu des taux d'intérêt très bas
- par les recettes des cessions immobilières

Presbytère - Fondation du patrimoine - Bon de souscription

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la restauration du Presbytère de Tresses et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds substantiels à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive pendant un délai de deux ans.

Le montant de mon don est de _____ euros

et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt pour l'année en cours au titre :

De l'impôt De l'impôt De l'impôt
sur le revenu de Solidarité sur la Fortune sur les sociétés

► Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 30% du revenu imposable. Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.

ou de l'ISF à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €, limite atteinte lors d'un don de 66 666 €. Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt. *Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt venant outre le droit d'impôt label.*

► Pour les entreprises, réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt. *Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.*

Nom ou société: _____
 Adresse: _____
 Téléphone/Courriel: _____

Les informations recueillies sont réservées à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire. Toutefois si vous ne souhaitez pas que tous les commissaires vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre . En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification sur les informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans le cas où le projet n'aboutit pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'est pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait devenue inopérante à l'issue de la sortie de fonds pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies outre des frais de gestion éventuels éventuellement à élé du montant des dons.



Construit en 1834, le presbytère va faire l'objet d'importants travaux de rénovation et de réhabilitation.

Appel au don pour la rénovation du presbytère

Situé dans le bourg, le presbytère appartient au patrimoine tressois depuis le 19° S. Bâtiment édifié en pierre, le vieux crépi qui le recouvre et rougit, ne met pas véritablement en valeur sa façade visible de l'avenue des écoles.

Construit en 1834, il présente d'importants signes de vétusté principalement au niveau de l'isolation thermique.

Ce bâtiment a un usage double de lieu de rencontre et de logement du curé de Tresses. En lien avec l'association paroissiale pour la rénovation du presbytère, la commune a décidé d'engager une réhabilitation de ce bâtiment. Elle souhaite ainsi tout à la fois :

- réhabiliter le presbytère, rénover le logement du curé et rendre les salles d'activités accessibles aux personnes à mobilité réduite, aménager deux autres logements,
- assainir le bâtiment, l'isoler, le moderniser et mettre la partie logement aux normes des meilleurs standards de développement durable dont un ensemble adapté pour les personnes à mobilité réduite. Les plans ont été réalisés en concertation avec le père Michel Varachaud qui habite au presbytère ;
- permettre aux personnes attachées au patrimoine et celles désireuses de voir se réaliser cette réhabilitation du presbytère d'y contribuer en donnant du sens à leur épargne.

Non loin du presbytère, l'église St. Pierre de Tresses est remarquable par son caractère imposant et son originalité. Le clocher du XIIIe siècle est classé à l'inventaire des Monuments Historiques.

Il faudrait 330 000 euros pour réaliser les travaux de réhabilitation. Le permis de construire a été obtenu. Ces travaux sont planifiés pour l'année 2017 ; le marché des travaux publics pour trouver les entreprises qui vont intervenir est en cours.

Le maître d'œuvre est Soliha, Solidaires pour l'habitat, acteur de l'économie sociale et solidaire, premier mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat. Le projet est partiellement soutenu financièrement par le Conseil Départemental de la Gironde et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et le sénateur Gérard César.

1832 - 2017,
quel est le point commun
de ces 2 dates ?

Le conseil municipal du 6 mars vient de voter le principe du mécénat populaire en adhérant à la Fondation du patrimoine reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997.

Ainsi la Fondation peut recevoir des dons de particuliers ou d'entreprises, ceux-ci donnant lieu à des déductions fiscales au titre de l'IRPP, de l'ISF et de l'IS. Les donateurs pourront déduire 66% du montant de leur don de leur impôt sur les revenus dans la limite de 20 % des revenus.

L'association «Pour la rénovation du presbytère de Tresses», présidé par Joseph Ceccato, est partie prenante ; elle se chargera d'animer la souscription en diffusant les bons de souscription.

Opération de mécénat en faveur de la sauvegarde du patrimoine tressois

Au travers de cette campagne de financement participatif («crowdfunding»), les habitants, les commerçants et entrepreneurs locaux, et toutes les personnes attachées au site, peuvent faire un don, afin de recueillir les sommes nécessaires à l'aboutissement du projet.

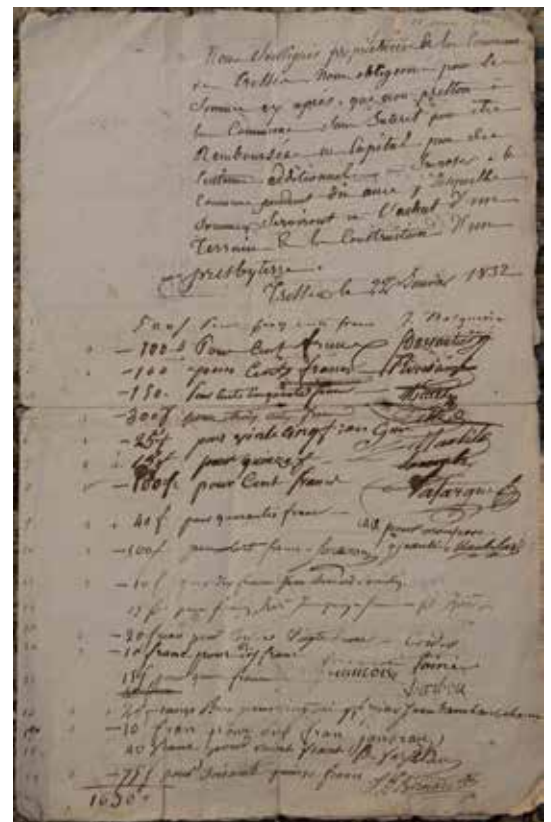
La Fondation du patrimoine délivrera aux donateurs un reçu ouvrant droit à des réductions d'impôts. Elle reversera ensuite ces sommes collectées au maître d'ouvrage à la fin des travaux sur présentation des factures acquittées.

Faites vos dons par souscription en ligne sur le site internet de la fondation du patrimoine (site sécurisé) : www.fondation-patrimoine.org/51156 ou flasher le QR code avec votre smartphone, ou envoyer le bon de souscription (p.11) complété avec votre chèque à la Fondation du patrimoine, 7 rue Fénélon à Bordeaux 33 000.

Le nom des donateurs sera apposé sur le bâtiment.

Suivez le blog dédié au projet :

<https://monpresbyteredetresses.wordpress.com/>



Le presbytère lors de sa construction a déjà fait l'objet d'une souscription par don.

La commune avait réalisé l'achat d'un terrain en 1832 afin d'y construire une maison presbytérale. Elle a lancé en janvier 1832 un appel aux donateurs : 42 personnes ont fait un don pour une valeur totale de 3 010 francs (équivalent à 20 000 € aujourd'hui).

Le presbytère a par la suite bénéficié de nombreuses restaurations et agrandissements.

Aujourd'hui, 2017, une nouvelle opération d'aménagement est portée par la commune qui lance donc une souscription par le biais de la fondation du patrimoine. La commune a également sollicité les autres communes (Artigues-près-Bordeaux, Bonnetan, Camarsac, Fargues Saint-Hilaire, Loupes, Pompignac et Salleboeuf) regroupées dans le même secteur paroissial.

Record de générosité à battre !

LA MÉDIATHÈQUE

...Littérature, Cinéma, Musique, Jeux vidéo...

Des sites internet, des blogs, des comptes instagrams, des podcasts...

Nous vous avons déjà parlé ici de notre nouvelle politique documentaire, un document qui fixe les grandes lignes de la gestion des collections de la médiathèque.

Cette version prend en compte, entre autre, les évolutions technologiques en particulier le numérique.

Dans cette optique, en plus de vous proposer des livres, des DVD, des jeux vidéo..., la médiathèque a sélectionné pour vous des sites internet. Nous appelons cette sélection une « sitothèque ». Elle vient compléter la sélection de livres de la médiathèque. Ne pouvant pousser les murs, ni augmenter le budget, le numérique nous permet de vous proposer une offre plus large.

Dans cette sitothèque que trouvez-t-on ?

On y trouve des sites internet sélectionnés pour leur qualité d'informations, leurs mises à jour régulières et leur pertinence sur un thème spécifique (sur un sport, sur une ville, sur une matière scientifique...). Cette sitothèque existe-t-elle déjà ? Elle est en train d'être constituée. Nous avons commencé en fin d'année dernière et au fur et à mesure, thème par thème, nous sélectionnons des sites pour les mettre à votre disposition.

Cette sitothèque où la trouve-t-on ?

Il existe trois moyens de découvrir les sites sélectionnés.

Vous pouvez avoir accès à la sitothèque depuis chez vous via notre blog mediathequedetresses.wordpress.org. nous vous proposons une page pour chaque thème. Ces pages s'appellent « Des sites pour ... ».

Nous pouvons d'ores et déjà, vous proposer quelques sélections. Derrière le titre « Des sites pour (re) découvrir Bordeaux », nous vous invitons à cliquer sur les liens pour une balade virtuelle dans Bordeaux et ses environs. Coté loisirs, nous vous proposons des liens sur le sport et sur le cinéma.

Pour un accès plus direct à la sitothèque, nous avons mis en place un système de lecture connu sous le nom de « Flashcode » ou « QR code ».

Mais qu'est-ce que c'est ?

Le flashcode est un code à barres intelligent qui vous permet d'accéder à des contenus multimédia sur votre portable. Il vous suffit de le flasher afin d'être automatiquement dirigé vers le service désiré. A la bibliothèque, à côté des livres sur Bordeaux, le QR code vous amènera directement vers la page « Des sites pour (re)découvrir Bordeaux »

Vous pouvez également avoir accès à la sitothèque via notre catalogue en ligne www.aufildesbib.fr. faites une recherche sur le sport et dans la liste, à côté des livres, vous trouverez les sites que nous vous recommandons sur le sujet.

Et pour la suite ?

Nous travaillons au développement de la sitothèque avec de nouveaux thèmes à vous proposer prochainement cuisine, langues vivantes, beaux- arts, sciences... nous souhaitons bientôt intégrer des applications à cette sitothèque.

La Médiathèque

Bourg de Tresses
05.57.34.04.24
mediatheque@tresses.org

Horaires
mardi 16h-19h
mercredi 14h-18h30
vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h

Les dates à venir

Apérothèque, Rencontrez le bocal local
Mardi 28 mars à 18h45
Entrée libre

Le Quatuor de la tour des anges
Spectacle musical pour adulte
Vendredi 7 avril, à 20h30
Sur réservation

La recette magique
Spectacle pour enfants à partir de 3 ans
Dimanche 9 avril, à 16h30
Sur réservation

Tresses informations 15

API ADI BUS ...

En ce début d'année, vous avez vu le API ADI BUS sur le parking des Terrasses du bourg.

Ce Bus porté par l'association Proxisanté (association d'éducation en santé située à Floirac), est venu sur la commune tous les mardis pendant 5 semaines.

Équipé avec un coin repas, une cuisine aménagée, un salon dans le fond du bus, une douche, des toilettes sèches et un bureau, il a accueilli gratuitement les aînés de la commune.

Il a pour mission de proposer des ateliers ludiques, originaux animés par des professionnels de santé dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie, sur des thématiques précises.

L'activité physique adaptée a consisté à évaluer sa propre capacité physique et à mettre son corps en action. Jeux de ballons, de souplesse, d'équilibre, et implication de l'association de la Gym volontaire pour faire découvrir et animer un atelier. Merci à Josiane Marchand et Jacqueline Sierra pour leur implication, joie et dynamisme.

La diététique, grand sujet abordé si souvent, mais là adapté au budget, aux besoins du corps selon son âge et la saison. Des conseils et échanges avec des

diététiciennes, mais aussi la préparation, cuisson et dégustation dans le bus d'un menu adapté.

L'accès aux droits, connaître les services sociaux présents sur Tresses, connaître ses droits lorsque certains parcours de la vie surviennent pour ne pas perdre pied et s'isoler.



Malgré le froid glacial sur cette période, le 7 décembre dernier lors de la journée porte ouverte, une soixantaine de personnes est venue s'informer et une vingtaine de Tressois a assisté à ces ateliers. Et ils ont hâte que le API ADI BUS revienne. Affaire à suivre...

Les savants fous !!!

Mais que se passe-t-il à l'accueil périscolaire de Tresses élémentaire ? Qui sont ces étranges personnes vêtues de blanc que l'on croise dans les salles ? Est-ce grave à ce point pour que des experts se réunissent et fassent des choses étranges ?

Non, non, ce ne sont que de jeunes chercheurs qui exercent leur sagacité autour d'expériences scientifiques : comment fonctionne un volcan et qu'est-ce qu'une éruption volcanique ? Qu'est qu'un effet d'illusion ? Sais-tu faire entrer un œuf dans une carafe d'eau sans le casser ?

Tous les lundis, lors des ateliers de découverte mis en place par la municipalité dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, les enfants experts se retrouvent en compagnie du savant Max pour expérimenter des phénomènes scientifiques, toucher, bidouiller, etc. Bref, pour s'initier à la démarche scientifique.

Prochainement, ils feront une démonstration ! Alors, soyez prêts à tenter l'expérience !



Contact :

Maxime MARSAL - apstresses@francas33.fr

APS de Tresses élémentaire - Atelier TAP sur inscription de 16h à 17h.

En direct du conseil municipal

- 11 janvier 2017 -

Les élus municipaux ont adopté des délibérations portant sur :

- Attribution du concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse plus pour la construction d'un équipement socioculturel à Marès à l'agence B. Nivelles
- Réhabilitation des anciens chais situés à Marès en salles d'activités pour des associations culturelles : présentation du plan de financement de l'opération, lancement des demandes de subventions et autorisation d'urbanisme
- Adhésion à la convention d'acquisition en copropriété et d'usage de matériel d'entretien des fils d'eau et trottoirs avec les communes de Carignan de Bordeaux, Fargues Saint Hilaire, Salleboeuf
- Protocole transactionnel relatif à la gestion de l'accueil périscolaire avec les Francas.

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur www.tresses.org

Nouveaux services

Ramonage et entretien cheminées, poêles bois et inserts

Patrice Amiable - 06 22 02 25 09
ramonage.amiable@gmail.com

Diététicienne Nutritionniste Coach

Pauline Balsac, Diplômée d'Etat,
Coach sportif, Instructeur Pilates, Zumba,
Piloxing, Bokwa,
17, avenue des Ecoles
Tél 06 25 82 41 94- www.paulinebalsac.fr

Ostéopathe

Marine Ganon
18, chemin Belle Etoile
Tél 07 87 72 75 03

Ostéopathe

Mélanie Sevaux
Cabinet de Mélac
2 chemin Peychon
Tél 07 81 75 06 94

Réflexologue plantaire

et massage pour bébés
Caroline Vales
Cabinet médical & para-médical
17, avenue des Ecoles
Tél 06 03 00 52 28

Sophrologue

Alexandra Cornet Lassept
Cabinet médical & para-médical
17, avenue des Ecoles
Tél 06 84 82 84 23

Coiffure à domicile

«Tendance coiffure»
Audrey Chabaud
Tél 06 10 75 55 03

Esthétique & Onglerie

«Institut l'Hibiscus»
Lucile Murcy
1, avenue Mélac
Lundi 14h-18h30
Mardi jeudi vendredi 9h30-18h30
Mercredi 9h30-12h/14h-18h30
Samedi 9h30-14h

Mode déco cadeaux

«La joie vêtue»
Nouvelle boutique de mode féminine,
accessoires, déco-ration et cadeaux
originaux issus de créateurs et artistes
régionaux - Galerie marchande du bourg

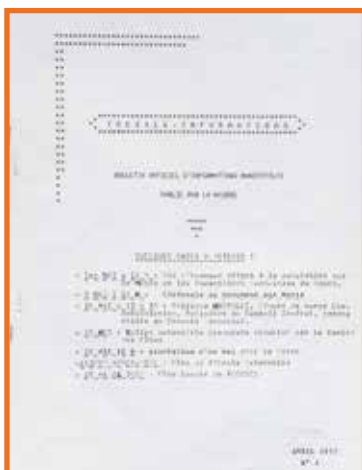
40 ans d'information municipale !



l'information municipale constitue un service public.

Le premier journal municipal a paru en avril 1977 : son titre «Bulletin officiel d'informations municipales».

Depuis, sa maquette a bien changé et évolué. En couleur, il est réalisé 4 fois (mars, juin, septembre et décembre) par an et est complété par une édition spéciale rentrée scolaire. Distribué dans votre boîte aux lettres, il est destiné à vous informer sur la vie de la commune.



Les associations tressoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur www.tresses.org

Sport

Aquitaine troupeau developpement

JP Cueille 06 60 58 91 20

Dojo Multiactivités Arts Martiaux

S. Bazerolles 06.19.95.33.096

Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cercle canin

J.-P. Hervé 05.56.36.50.38

Cyclotourisme

M.-F. Doyeanty 05.57.34.05.53

Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

Football

F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym

Mme Sierra 09 54 89 27 43

Judo

F. Scarabello 06.42.84.78.36

Pétanque

P. Merle 05.56.38.39.73

Running

tressesrunning@gmail.com

Sophrologie

M Barrera 06 18 38 51 58

Sports fitness

S. Bazerolles 06 19 95 33 09

Rando

P. Gouiffes 05 57 34 02 31

Tennis

S.Hérault 05 56 68 34 51

Yoga

N. barrère 05.57.43.06.73

Yoga Elka

K. Viandon 06 89 56 65 17

Wuji Tai Chi Chuan

S. Jaubert 06.17.79.24.60

P. Schmidt 06 17 79 24 60

Culture

Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05 57 34 02 09

Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

Couture

M. Faure 05 57 34 11 71

Palette tressoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

Plaisir de peindre

D. Krol 05.57.34.16.98

Passion photo tresses

J. Khatchadourian 06.03.45.05.76

Poterie

L.Dalmas 05.56.86.09.05

Rock in tresses

C. Robert 06.60.17.72.20

Art Danse studio

S. Baillet 06.87.84.40.44

Informatique

P. Nirlo 09 67 47 22 76

Ludotheque

M.F. Lairat 05.56.78.31.40

Club tarot

J.-P. Galea 06 46 47 15 49

Social

Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)

C. Clabaut 06.83.45.55.71

Age d'or

M. Faure 05 57 34 11 71

Union nationale des combattants

Raymond Mikaelian

Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

Paroisse

Abbé Varachaud 05.57.34.13.23

Scouts de france

Mme Daburon 05.57.34.18.27

Bourse aux vêtements

S. Viala 06 62 36 78 44

Croix bleue

M. Pinaud 05.57.80.03.99

FCPE

M.-L. Seillard fcpetresses@gmail.com

Autres

Eco citoyen tressois

F. Sicard 06.81.49.20.79

Comtesse Mélac

Mme Dedieu 05 56 21 91 00

AMAP Tresses à table

C. Detrioux 09 53 83 60 55

Tennis Club

Comme chaque année à cette époque, le championnat départemental adulte (deux équipes hommes, deux équipes dames) et le championnat régional seniors + (trois équipes) se terminent.

Les rencontres étaient accrochées ou plus détendues, avec souvent un repas convivial pour renforcer la cohésion de l'équipe. Bravo à tous.

Courant janvier, le premier tournoi Open des Vétérans des Coteaux, organisé conjointement par les clubs de Pompignac, Fargues et Tresses a réuni 40 participants. Nous en ferons le bilan pour que la deuxième édition soit elle aussi un succès.

Nos équipes jeunes (neufs au total) disputent encore leur championnat.

A noter que l'équipe des 13/14 ans emmenée par son capitaine Pierre Gamon va disputer les phases finales courant février. Tous nos encouragements les accompagnent.

Côté animations :

- notre tournoi Open adulte se déroulera du 19 février au 12 mars. Venez nombreux voir et encourager nos adhérents se confronter aux compétiteurs des autres clubs et assister aux finales qui se dérouleront le 12 mars.
- le 18 mars le Comité Directeur et l'équipe pédagogique organisent une animation « doubles carnaval ».
- en avril nos moniteurs préparent pour nos jeunes de l'école de tennis une rencontre « interclubs », mélangeant la compétition et la convivialité.
- en mai une découverte du tennis sous forme d'ateliers sera proposée à l'école élémentaire et à l'école maternelle de notre village. Cette animation a connu un franc succès l'an passé et nous allons donc la reconduire.
- le 3 juin des « Portes Ouvertes » seront organisées au club. Venez nombreux découvrir ou redécouvrir notre sport (tarifs spéciaux proposés).

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter nos différentes formules pour démarrer le tennis.

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de nos moniteurs Romain Auguin (06 60 15 32 64) et Jean-Baptiste Crohare Berly (06 81 14 09 79).



Basket



Le basket dans l'ambiance !

L'AS Tresses Basket se porte bien en ce début d'année. Du côté des équipes jeunes les benjamins et les minimes sont montés au niveau régional, objectif atteint. Les minimes qui jouent sur toute l'Aquitaine se sont bien acclimatés avec deux victoires et une défaite à leur actif. Pour les benjamins qui rencontrent des équipes de Gironde, du Lot et Garonne et de Dordogne, c'est un peu plus dur avec trois défaites en autant de matchs. Mais la première victoire arrive à grand pas d'après les entraîneurs. Pour les cadets et les juniors ils évoluent normalement dans le championnat départemental. Après des débuts difficiles, dûs notamment aux nombreux blessés, l'équipe première de Régionale 1 a su relever la tête à partir de la mi-novembre. Cinq victoires de suite ont permis à l'équipe de revenir à la 5ème place du classement. Le fait marquant au-delà des résultats sportifs qui sont un peu retombés depuis, lors des trois matches à domicile du mois de janvier, c'est la relance des animations autour des rencontres. Initiées par le père d'un joueur, Sylvain Lebas, chaude ambiance dans le chaudron tressois avec les jeunes de l'école de basket. Ils accompagnent les joueurs à leur entrée sur le terrain, font du bruit durant tout le match, jouent au basket pendant les temps morts et à la mi-temps. Encouragés par les bénévoles en chapeaux mexicains, les jeunes et les joueurs finissent la partie sous une pluie de cotillons en remerciant le public. Une ambiance propice à la motivation des joueurs. Sans oublier à la mi-temps le tir du milieu du terrain pour gagner un VTT offert par notre partenaire le magasin SUPER U de Fargues Saint-Hilaire. Pour les vacances de février les stages de perfectionnement pour les -11 ans et +11 ans ouvert aux licenciés se sont bien déroulés, l'opération sera renouvelée pour les vacances d'avril du 17 au 21 pour les -11 ans et du 24 au 28 pour les +11 ans. Ouvert aux licenciés basket, renseignements et inscriptions avant le 10 avril au 06 08 47 75 90.

Jean-Luc DUTHIL 05 57 34 05 15

Club informatique



Comme d'habitude nous avons repris les cours début octobre, nous avons de nouveaux adhérents qui sont venus se joindre à nous. Notre doyenne est toujours fidèle à nonante printemps. Nous avons quelques soucis avec des ordinateurs, mais la mairie a compris nos problèmes et fait changer une dizaine de postes. Nous avons fait procéder à l'installation de Microsoft Pack Office 2016 toujours avec la contribution de Monsieur le maire qui nous accompagne et que nous remercions pour l'aide apportée à nos adhérents qui ainsi ont un matériel plus approprié à leur formation, il nous faut évoluer et apporter des outils appropriés aux systèmes actuels. En décembre pour Noël nous avons réuni 45 personnes autour d'un buffet préparé par les adhérents et nous avons renouvelé le 3 février pour la chandeleur autour de nombreuses dégustations de crêpes et merveilles de toutes sortes. Toutes ces manifestations pour entretenir une nourriture du corps mais bien sûr de notre mémoire se déroulent dans la convivialité. Nous avons eu la visite de Monsieur le Maire qui a été très satisfait de constater que dans ce Club il y avait une très bonne ambiance.

Nous lançons un petit appel à des personnes qui ont des connaissances en informatique et qui veulent transmettre leur savoir, nous sommes preneurs, (pour la prestation, c'est du bénévolat). Nous remercions nos animateurs bénévoles : Christine, Michel, Yves, Philippe pour leurs compétences, leur savoir et leur dévouement.

Philippe NIRLO 09 67 47 22 76

Scouts Entre-deux Mers

Afin de débiter agréablement cette année 2017, les scouts se sont réunis pour partager une galette et un chocolat chaud. Au rythme des chants, nos jeunes Louvetoux Jeannettes,



Compagnons, Scouts Guides, Pionniers Caravelles, chefs et cheftaines, nous ont réchauffé le cœur. Notre année 2017 va se poursuivre avec ces réunions partagées dans cet agréable cadre de la Séguinie.

Football CLUB Coteaux Bordelais



Les adhérents du FC Coteaux Bordelais profitent de ces quelques lignes pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Fin janvier s'est tenu le traditionnel repas des dirigeants accueillant, autour d'un moment convivial, les différents acteurs bénévoles du club.

Le FC Coteaux Bordelais a organisé durant les vacances de février son traditionnel stage des vacances d'hiver. Au programme, futsal, trampoline, perfectionnement technique, tournoi et bonne humeur proposés aux jeunes des catégories U6 aux U13 durant les 3 jours du stage.

La mi-saison franchie, un bilan sportif s'impose. A ce jour, après une trêve des confiseurs bien méritée par nos licenciés, des fortunes diverses et variées sont rencontrées par nos équipes.

En catégorie senior, l'équipe A fait bonne figure dans son championnat et devrait atteindre son objectif en fin de saison. Pour l'équipe B, actuellement dans le ventre mou, elle devrait se maintenir en fin de saison. L'équipe C, jouant le haut du tableau pourra espérer une accession au niveau supérieur en fin de saison.

Chez les jeunes, les résultats actuels sont prometteurs avec plusieurs accessions possibles en fin de saison. En effet, les U18 A sont toujours en lice pour une accession à la Départementale 1, antichambre du championnat U19 régional. Les U18 B, essentiellement composées de U16, préparent la saison prochaine en se formant au contact de joueurs plus âgés. Nos U15 A, si leur classement actuel est maintenu, le club participera au championnat U17 régional au cours de la saison 2017-2018.

Enfin après 2 phases de brassage et une seule défaite au compteur, nos U13 A ont rejoint début février le Challenge régional U13. Une seconde partie de saison de même qualité permettra au groupe U13 de participer au championnat régional U14 la saison prochaine. Les équipes B, C et D ont atteint leurs objectifs au cours des phases de brassage et débiteront leur nouveau championnat avec des objectifs encore plus élevés.

Notre école de football, des U11 aux U6, avec plus de 150 licenciés, se comporte bien et rivalise avec les meilleurs clubs du district.

Coordonnées Willy LACOSTE 06 31 17 39 63
www.fccoteauxbordelais.fr

FCPE

L'ensemble de la FCPE de Tresses vous présente ses meilleurs vœux et une belle réussite pour nos petits et grands écoliers.

La bourse aux jouets a de nouveau été une belle réussite : encore plus d'objets déposés par rapport à 2016 et aussi plus de ventes. L'ensemble des invendus donnés par les déposants à la FCPE ont été revendus pour le Téléthon.

Cette année le carnaval sur le thème des « super-héros » aura lieu le 17 mars. Les Francas renouvellent l'atelier de préparation au carnaval ouvert aux familles.

Vous pourrez retrouver aussi le goûter servi par la FCPE, offert par la mairie, l'animation musicale par l'association Adema, le stand boissons par l'association du Foot et un stand de maquillage avec le concours de l'esthéticienne « Isabelle Beauté et Bien Etre ».

Le loto de l'école élémentaire aura lieu le vendredi 12 mai salle de la fontaine, organisé par l'équipe enseignante avec l'aide de l'association des parents d'élèves.

Une boîte aux lettres FCPE est à votre disposition devant l'école maternelle pour toutes vos suggestions, interrogations... ou encore par mail fcpetresses@gmail.com n'hésitez pas nous sommes à votre écoute !

La FCPE vous souhaite de profiter pleinement des événements printaniers !

FCPE Marie-Laure Seillard, Présidente
www.fcpetresses.fr

Paroisse

*Catéchèse des Enfants : Les activités pour les enfants ne manquent pas. Si pour Noël nous avons pu avoir des «spectacles», dans les semaines à venir se profile un pèlerinage à Lourdes les 13 et 14 Mai 2017.

Des sorties diverses sont également organisées.

Un parcours catéchétique se déroule aussi avec l'aide de moyens de communication actuels (via internet ...).

Renseignements: Sophie Rodriguez 06 38 71 54 41

*Baptêmes : Les rencontres avec les parents ont repris tous les samedis de fin de mois à 14h30 au Presbytère de Tresses.

Renseignements : Marie-Pascale Jameux 06 70 01 53 47

*Futurs Mariés : Des rencontres ont eu lieu les 27 et 28 Janvier 2017 avec les accompagnateurs suivies d'un repas très convivial et fraternel pour tous.

Une messe particulière est célébrée pour ces fiancés le 26 Mars 2017 à 20h30 à l'Eglise de Tresses.

Renseignements : Christiane Pouget 06 08 88 60 00

*Chalet de Gabas : L'association Ensemble rappelle qu'il est encore temps de réserver des jours ou séjours dans cette magnifique vallée d'Ossau pour se ressourcer ou faire de la randonnée...

Renseignements : Josette Peyronneau 06 78 36 45 31

*Semaine Missionnaire : Du 12 au 19 Mars 2017 une grande semaine se déroule à Tresses sur le thème de la «Liberté». Toutes les communes des 3 secteurs paroissiaux sont concernées. Tout le monde pourra venir et participer aux diverses manifestations : rencontres, débats, café, visites, films, soirée interreligieuse, soirée jeunes...Tracts et informations complémentaires seront distribués.

Presbytère 05 57 34 13 23

Ouaga Bx Partage

Le Club de Basket de Tresses a envoyé 150 maillots au Burkina Faso.

Depuis 1981, des habitants de Tresses et des communes environnantes totalisant environ 50 000 habitants participent, dans le cadre de l'association Ouaga-Bordeaux Partage, à une initiative de «co-développement» avec une région de population équivalente au Burkina Faso (ancienne Haute-Volta) comprenant Dapoya, un quartier de la capitale Ouagadougou, et les villages environnants. Une association composée de Français chez nous, et une association composée de Burkinabè au Burkina Faso, choisissent ensemble les projets et contribuent ensemble à les mettre en œuvre.

Les premières actions ont consisté au creusement par les villageois eux-mêmes de 15 puits de 25 mètres de profondeur en moyenne, les matériaux (ciment, armatures métalliques) étant financés par la partie française de l'association. D'autres actions ont suivi : financement et fonctionnement de 20 Centres Fixes de Vaccination en liaison avec l'Unicef et le Ministère de la Santé du Burkina, alimentation d'une pharmacie populaire procurant pendant 20 ans des médicaments à bas prix, financement de la cantine pour des enfants de familles pauvres, etc ...

Aujourd'hui, c'est le club de Basket de Tresses qui vient de fournir 150 maillots à un club de basket de Ouagadougou, le RCK. Le RCK est pour le moment engagé dans 3 catégories : minimes, cadets et seniors avec une quarantaine de joueurs. Les responsables espèrent pouvoir engager bientôt une équipe de juniors et des équipes féminines si le budget du Club le permet. Quelques maillots ont aussi été donnés à des enfants qui sont d'ardents supporters du Club. La photo représente la remise des maillots aux responsables du RCK.



Tresses informations 21

*** ASSOCIATIONS

AMAP



Être en AMAP

c'est avec « TRESSSES À TABLE »

Se mettre en Association pour Maintenir une Agriculture Paysanne, qu'est ce que c'est ?

Des « Associations », tout le monde sait à peu près ce que ça veut dire, elles sont nombreuses et ces pages en témoignent. On sait que dans une association on trouve souvent de l'entraide, de la convivialité et un but commun que partagent ses adhérents.

Mais « Maintenir une Agriculture Paysanne », qu'est ce à dire exactement ? Maintenir c'est soutenir, sauvegarder voire développer... mais une Agriculture paysanne ?

Par curiosité allons voir ce qu'en dit « WIKIPEDIA »

L'Agriculture paysanne est une idée de l'agriculture qui s'inscrit dans les critères de durabilité, de respect de l'environnement et de conservation du tissu social. C'est une vision qui affirme que l'agriculture n'a pas qu'un rôle de production de denrées alimentaires, mais a aussi un rôle social, environnemental et de maintien de la qualité des produits agricoles.

Tout est dit : durabilité, respect de l'environnement, rôle social, qualité des produits... bref, tout le contraire d'une production de masse qui détruit la terre, pollue notre environnement et ne donne pas une nourriture de qualité.

Être en AMAP, c'est ça... mieux se nourrir, ne pas s'empoisonner et, en même temps, soutenir ceux qui cultivent avec intelligence sans aggraver le bilan carbone en transports de marchandises... Soutenir ceux qui ont toujours à cœur de défendre ce principe : « On n'hérite pas la terre de nos parents, on l'emprunte à nos enfants. »

N'hésitez pas à prendre contact avec nous et à venir pour en savoir davantage.

Contact : Christine Colin Detrioux : tel 06 86 16 43 17

ou Jean-Paul Bancon : courriel : jpbancon@free.fr

vous pouvez aussi nous retrouver sur : <http://tressesatable.blogspot.fr/>

N'hésitez pas à venir assister à une distribution hebdomadaire : tous les mardi soir à 18h30 au local de service à l'arrière de la salle de la fontaine. Vous pourrez discuter en direct avec ceux qui nous nourrissent.

Adema



Rappelez-vous...C'était le 10 décembre dernier à la Salle de La Fontaine.

Comme tous les ans, l'Adema y organisait son « Arbre de Noël ». Un de ces après-midis qui réchauffe en plein hiver. Joueurs de djembé, chocolat chaud, violonistes, friandises et mandarines sur les tables, enfants de l'éveil musical et leur spontanéité. Élèves, parents grands-parents, nombreux participants. Un réel moment de convivialité.

Pour l'avenir, vous pouvez noter sur vos agendas les prestations des 6 prochains mois.

Dès le 17 mars, le groupe des percussions et celui de la musique amplifiée participeront à l'animation du Carnaval de Tresses.

Venez découvrir le steel Drum (instrument de percussion mélodique qui nous vient des Caraïbes) le 25 mars à la salle de La Fontaine. L'Adema y organise un stage de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h pour un tarif de 20 €. Il est conseillé de réserver sa place pour ce stage exceptionnel en composant le 06 87 30 23 09.

Le 13 mai aura lieu notre fête annuelle des Lez'Arts à la Salle de La Fontaine. Artistes débutants ou confirmés, petits et grands, vous feront partager leur amour de la musique et des arts plastiques dans le cadre de prestations qui se succéderont en fin de journée. L'accès est ouvert à tout public et il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour y participer.

L'Adema participera à la fête de la musique de Salleboeuf qui aura lieu le 23 juin.

Enfin, nous évoquons une chorale d'enfants en début d'article. Il existe à l'Adema, nous le rappelons, une chorale adulte dont vous avez certainement remarqué la prestation lors de la fête du centenaire de la Grande Guerre le 11 novembre dernier. Les personnes désireuses de chanter avec d'autres sont les bienvenues dans ce groupe. Précisons-le : il n'est pas nécessaire de savoir lire une partition ni d'être une « grande voix » pour en faire partie. Venez rejoindre les membres de cette chorale. Les répétitions ont lieu le jeudi de 20 h 30 à 22 h à la maison de l'Adema.

Pour toute question, vous pouvez contacter le Directeur Yan Corneau au 06 87 30 23 09 ou le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29.

Tresses running



Running en groupe à Tresses ou comment prendre du plaisir à courir! Vous voulez reprendre le sport à Tresses ? Le running est un des sports les plus accessibles, une paire de basket, une route ou un chemin et hop ! Mais il faut aussi la motivation (et ce n'est pas simple tous les jours) et se sentir en confiance.

L'association Tresses Running a le vent en poupe. Non seulement cette association permet de vous motiver à ne pas manquer une session (c'est toujours plus simple de courir en groupe) mais aussi vous y trouverez plein de bons conseils de la part des participants. En bonus cette association de running vous propose une séance complémentaire en partenariat avec l'école de Judo de Tresses pour vous proposer du renforcement musculaire (gainage, squat, abdos, etc ...) Un bon moyen de se remettre au running ou de progresser. Chaque séance a son ou ses programmes, de la remise en forme aux exercices de courses fractionnées. Et puis surtout il y a une ambiance d'enfer !!! Alors prêt à tenter l'expérience Tresses Running ? Rien de plus simple, vous pouvez rejoindre gratuitement une des sessions running ou adhérer à l'association pour 30 € en téléchargeant la fiche d'adhésion sur www.TressesRunning.fr

L'évènement majeur de notre association est l'organisation de la course nature de 10 kilomètres « Tout Tresses Court ! » le samedi 17 juin 2017 en fin d'après-midi avec au programme un parcours pour les enfants à 18h30 en partenariat avec l'Ecole de Judo de Tresses, la course nature de 10 km à 19h00 et le départ de la randonnée à 19h15 avec Rando'Tresses. Venez nombreux sur cette manifestation ! Informations et inscriptions sur www.TressesRunning.fr

4 sessions d'entraînement vous sont proposées :

Session du lundi : 19h30 / 20h30 au Dojo de la Séguinie

Séance de renforcement en partenariat avec l'Ecole de Judo de Tresses.

Session du Jeudi : Départ commun à 18h30 place Fuenmayor après le rappel des consignes de sécurité pour une séance orientée fractionné / montée de cotes.

Session du Samedi : Départ commun à 10h30 place Fuenmayor après le rappel des consignes de sécurité pour une séance découverte du running à allure modérée.

Session du Dimanche : Départ commun à 10h30 place Fuenmayor après le rappel des consignes de sécurité pour un parcours de course à pied au rythme de chacun en toute convivialité.

Toutes les informations sont à retrouver sur www.TressesRunning.fr
Et suivez-nous : Facebook : Tresses Running / Twitter : @tressesrunning / Intragam : @tressesrunning / YouTube : Tresses Running

Comité de jumelage



30^{ème} Anniversaire !!!

Incroyable ! Voici 30 ans que nous sommes jumelés avec Fuenmayor et nous nous préparons à fêter cela dans les deux communes.

Il n'y a pas beaucoup de villes jumelées qui ont résisté autant d'années au passage du temps, à la lassitude, aux changements d'équipes municipales...

C'est pourquoi nous nous félicitons d'être toujours pleins d'enthousiasme pour maintenir ces liens d'amitiés, ces échanges sportifs et socio-culturels qui sont notre devise.

Nous comptons sur vous pour que cela perdure ! Vous êtes les bienvenus !

Nous préparons le programme qui vous sera annoncé en détail bientôt.

En attendant, réservez les week-ends suivants :

Les 26, 27 et 28 mai pour recevoir les espagnols avec des activités proposées par différentes associations de Tresses.

Les 3 et 4 juin une ou deux équipes de football de Fuenmayor participeront au «Challenge de l'Amitié» organisé par les Coteaux Bordelais.

En septembre (date à confirmer) nous aurons le plaisir d'aller retrouver nos amis à Fuenmayor.

Gloria RUI 05 57 34 11 21

Cyclotourisme



L'assemblée générale du 16 décembre 2016 a clôturé une saison riche en sorties, aidée par une météo extrêmement clémente.

Après la présentation du bilan moral et financier 2016, les adhérents ont appris la démission de 4 membres du bureau, dont celle de Marie-France DEJEANTY, Présidente depuis 5 ans. Qu'ils soient tous remerciés pour leur activité et leur dévouement.

2 adhérents se sont présentés, leur candidature a été acceptée.

L'excellente galette, fournie par Jean-Philippe, a prolongé cette soirée dans la convivialité.

Le nouveau bureau, désigné le 11 janvier 2017, s'est immédiatement mis au travail pour assurer la continuité et proposer un programme du 1er semestre susceptible de satisfaire l'ensemble des adhérents :

- sorties printanières sur la journée avec possibilité de 2 lieux de départ, sur le même itinéraire, pour permettre au plus grand nombre de participer. Plusieurs circuits proposés par Christian nous feront découvrir quelques routes de Charente, des Landes ou du Lot et Garonne.
- séjour sur la Costa Brava à Rosas, du 29 avril au 06 mai ;
- séjour dans les Pyrénées, à Aydius en vallée d'Aspe ou à Ste-Marie de Campan, du 02 au 05 mai ;
- Bordeaux-Sète en 4 jours du 24 au 27 mai ;
- sortie annuelle dans le Tarn du 06 au 10 juin ;
- sortie familiale le 25 juin.

Côté animation, la traditionnelle soirée «Fruits de mer» aura lieu le samedi ...1^{er} avril.

Gageons que ce programme stimule la venue de nouveaux cyclos. Nous pratiquons notre sport sans esprit de compétition, dans la bonne humeur et avec solidarité, sur la route comme en dehors. Pour vous en rendre compte et avant d'intégrer le club, n'hésitez pas à participer à nos sorties hebdomadaires le lundi, mercredi et samedi, départ à 14h00 parking de la mairie.

Michel PINET
06 31 29 22 12

Rando'Tresses

Nous voilà entrés de plein pied dans l'année 2017 ! Et ce n'est pas le froid piquant qui aurait pu retenir les randonneurs en ce mois de Janvier, seul le classement de la Gironde en alerte rouge pour tempête début février les a obligés à rester au bercail.

126 participants se sont réunis dans la Salle de La Fontaine pour l'Assemblée Générale de Rando Tresses le 28 Janvier. Dans son discours, le président, Patrick Gouiffes a remercié Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention allouée, ainsi que le prêt des salles et du matériel.

Ce fut l'occasion d'évoquer les grands événements qui ont marqué l'année 2016 : participation du Club aux manifestations communales et inter communales, les formations auprès de la FFRando, les sorties exceptionnelles de Guérande, Gédre ou de la vallée d'Ossau et surtout les 169 sorties animées par quelques 39 animateurs que Patrick et Jean-Paul ont mis en valeur car sans eux pas de club. Ces sorties cumulent la distance de 2120 km soit un parcours de Bordeaux Belgrade ou Bordeaux Varsovie.

Enfin, comme il est de tradition, les participants se sont réunis autour d'un sympathique buffet et de la galette, en attendant de se lancer à nouveau sur les chemins, pour certains, raquettes aux pieds, lors d'un week-end en vallée d'Aspe, ou de parcourir les sentiers bretons au mois de septembre.

Plusieurs manifestations de soutien sont également programmées pour 2017 ces randonnées sont ouvertes à tous :

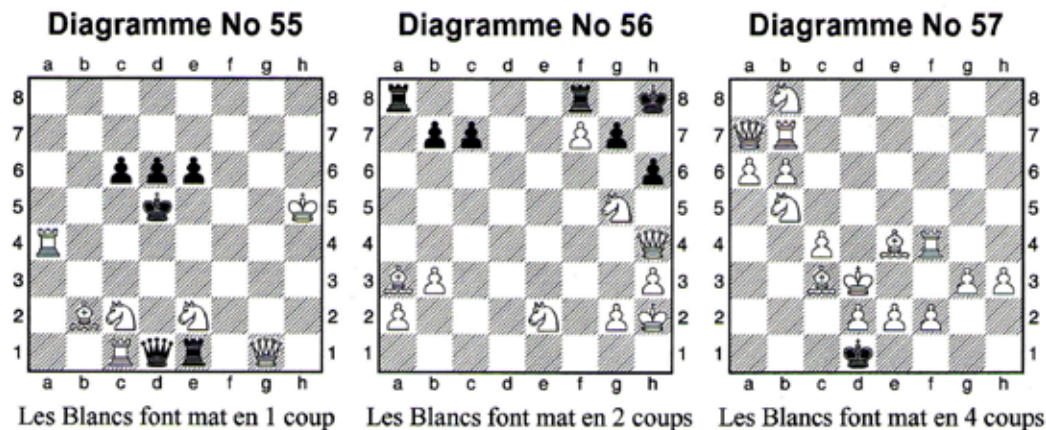
- samedi 1^{er} avril nous participerons à Tresses à cœur 2017 par l'intermédiaire de randonnées et d'une démonstration de marche nordique.
 - samedi 22 avril en association avec la ligue contre le cancer, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, les mairies de Tresses et d'Artigues et le club de nos amis Artiguais nous organiserons deux randonnées au profit de la recherche contre le cancer.
- A bientôt sur les chemins, sous le soleil printanier. Dame nature va bientôt nous éblouir de ses premières fleurs pour le plaisir des yeux et embaumer les sentiers.

Patrick GOUIFFES 05 57 34 02 31



L'échiquier tressois

L'ÉCHIQUIER TRESSOIS et des COTEAUX BORDELAIS



Solutions échecs (Pierre Rey)

Solution et explications du problème 55 :

Nous constatons immédiatement que le Roi noir ne peut se déplacer sans se mettre en échec, il est donc bloqué.

1.Dg4+ est réfuté par 1... e5 et 1.Dd4+ mène à sa prise par 1... Dxd4.

La Dame en g2 permet la fuite du Roi noir en c5. Le Cavalier e2 étant cloué par la Dame noire ne peut intervenir et le Fou n'est pas sur la bonne couleur de cases.

Quant à la Tour en d4 elle subit le même sort que la Dame au même endroit et en a5 elle offre 2 cases de fuite. Le Cavalier c2 en b4 masque l'action de cette Tour.

Mais ce même Cavalier placé en e3 mate en dévoilant le contrôle de la case c5 par la Tour c1 (avec au passage une belle fourchette royale).

1.Ce3 #.

Solution et explications du problème 56 :

Les cases g8 et h7 sont interdites au Roi noir. Seul le pion g7 empêche le mat par le Fou sur la grande diagonale noire. Alors dévions-le par le puissant sacrifice de Dame et le tour est joué !

1.Dxh6+ gxh6 (la prise de la Dame est obligatoire à cause de l'échec)

2.Fb2 #.

Solution et explications du problème 57 :

Ce problème de Julian Quike reçu en 1958 le 1er prix « Le Figaro » pour ce « maxi-mini ».

16 pièces blanches pour 1 pièce noire le composent.

Pourtant paradoxalement, il ne faudra pas moins de 4 coups pour arriver au mat.

Seule la Dame peut traverser le mur de pièces blanches. Après avoir été libérée par le 1er coup de Tour, elle se placera sur une grande diagonale pour former une « batterie » Fou-Dame.

1.Th7 Re1 ou 1... Rc1

2.Fa8 Rf1 (ou Rd1) 2.Fh8 Rb1 (ou Rd1)

3.Db7 et 3.Dg7 Ra2

4.Dh1 # 4.Db2 #.

Art Danse Studio

Que se passe-t-il en coulisses ?

• Cette année Art Danse Studio sera représentée les 15, 16, et 17 avril 2017 au concours régional à Biarritz en danse Classique et en Contemporain. Bonne chance à nos élèves studieuses et appliquées !

Se présenter, c'est déjà gagner

• Les mercredis matin, un cours de 45 minutes de Pilates succède à 45 minutes de renforcement musculaire.

C'est une jolie découverte proposée par Pauline.

• Attention spoiler !

Ci-dessous nous vous dévoilons les thèmes du gala du 17 juin 2017.

A 15 h, les enfants vous présenteront de douces gourmandises.

Un bien joli moment à l'heure du goûter !

A 20h30, les adultes rajouteront deux lettres à Paris et ce sera le Paradis !

Que de promesses !!!

• Suivez notre actualité et venez découvrir notre site : artdansestudio.jimdo.com

Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps, mais en coulisses, nous dansons pour que le soleil revienneet vite !

Renseignements au 06.89.56.65.17

et/ou 06.89.12.95.04

Rock'in Tresses



Et si on dansait ?

À l'heure où vous lirez cet article, notre Assemblée Générale se sera tenue, et nous remercions tous ceux et toutes celles qui auront pu se libérer pour participer à ce moment important de la vie de notre association. C'est l'occasion annuelle, de rendre compte de l'activité de l'association, de faire le bilan de l'année passée et de présenter les grandes lignes des actions prévues pour 2017. C'est aussi la possibilité d'échanger en direct.

Du 18 novembre au 16 décembre, nous avons proposé de faire découvrir la danse aux Tressois et Tressoises en proposant le vendredi de 20h à 21h des cours gratuits d'initiation de Salsa – Rock – Bachata – Chachacha.

Sports fitness

Zoom sur la Zumba Gold

La Zumba Gold s'adresse surtout aux débutants de tout âge, désireux de reprendre une activité physique, tout en s'amusant ! C'est une activité idéale pour des seniors ou pour les participants qui sont physiquement limités ou inactifs. Nul besoin de savoir danser pour suivre des cours.

La musique est toujours tout aussi latine et ensoleillée que pour la Zumba Fitness et les pas similaires, faciles à suivre mais plus modérés dans leur expression. La musique utilise des mouvements de danse et des rythmes latins.

Renseignez-vous auprès du club, si vous êtes assez nombreux nous ferons un cours d'essai gratuit !

Pour ceux et celles qui aiment pratiquer du sport de manière plus intensive, nous avons également : du power combat, de la zumba suivi du renforcement musculaire et de la danse kid pour les enfants de 6-8 ans et de 9-12 ans. Venez pratiquer du sport et découvrir nos disciplines en vous faisant plaisir.

Courriel : spfitness.tressois@gmail.com

tél. 06 19 95 33 09

Site : <http://spfitness.tressois.free.fr>



Chaque séance se déroule dans la bonne humeur, c'est avant tout un moment d'échange et de plaisir.

La danse est un très bon moyen pour oublier un petit moment ses soucis quotidiens et pour se défouler, sans oublier le bénéfice d'une activité sportive.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Christian ROBERT 06 60 17 72 20

inforockintresses@orange.fr

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre site internet : www.rockintresses.fr

Ludothèque Terres de jeu

L'année 2017 commence sous de beaux auspices ! le premier étant l'installation de la ludothèque dans les locaux du château de la Séguinie : 216 m2, un local clair et conforme à nos attentes !

C'est la joie chez les salariées et les bénévoles qui tiennent à ,de nouveau, remercier les élus de la CDC et de la mairie de Tresses.

Après l'ouverture le 4 février en présence des officiels, et de nombreux adhérents, les locaux s'ouvrent au public (voir horaires ci-dessous) avec de nombreuses possibilités : espaces spécifiques pour « les petits », les jeux d'imitation, les jeux de règles, une salle qui sera dédiée au circuit scalestrix de voitures et aux ados.

Nous avons pu, aussi, installer des jeux géants en libre accès afin que chacun puisse y jouer.

Nous disposons également d'un local pour ranger les jeux surdimensionnés qui désormais seront empruntés sur place et d'une salle « de travail » pour conditionner, réparer les jeux....

De nouveaux services vont vous être proposés : location de déguisements, petits matins ludiques le vendredi à Tresses (pour les moins de 3 ans

accompagnés), création d'un club Ados et d'un club scalestrix, organisation d'après-midi anniversaire à votre demande, et même pour les associations la possibilité de louer notre gaufrier ! (20 € le WE)

Beaucoup de jeux et jouets nouveaux ainsi que 4 nouveaux jeux surdimensionnés.

Nous continuons nos animations dans EHPAD, IME, COLLECTIVITES. Ainsi que participation aux TAP dans de nombreuses communes de la CDC.

Nous offrons également aux communes de la CDC 1 ou 2 animations gratuites, par an, lors des carnivals, fêtes de Noël..... Renseignez vous.

Vous pouvez nous retrouver sur facebook et sur notre site <http://terresdejeu.fr/>

Venez vite nous retrouver à Salleboeuf ou à la Séguinie, Julie, Elsa et tous les bénévoles vous attendent !

ADHESIONS

Famille CDC 18€ pour l'année avec prêt de 2 jeux à la fois pour 3 semaines

Hors CDC 25€

Collectivités voir sur place

Animations voir sur place

HORAIRES

Salleboeuf

Mercredi et vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h30

Petits matins ludiques : mercredi de 9h30 à 11h30

Tresses

Mercredi de 14h à 18h15

Samedi de 10h à 12h30

Petits matins ludiques : vendredi de 9h30 à 11h30

Pendant les vacances scolaires, ouvertures supplémentaires, les lundi et vendredi de 14h à 18h15



Gymnastique Volontaire

Vous avez un peu de temps pour vous occuper de vous, retrouvez le goût de bouger, venez nous rejoindre !

Dans une ambiance conviviale, vous pourrez suivre des cours de renforcement musculaire, cuisses, fessiers-abdo, gym minceur, step, cardio, étirements, travail sur les équilibres etc...

Nos animateurs Jacqueline et Ahmed, sauront vous motiver par des exercices appropriés.

Sur des musiques entraînantes, vous aurez plaisir à rester en forme.

Retrouvez le plaisir de bouger, votre santé passe par là, alors ! N'hésitez plus, rejoignez nos groupes de travail.

Les cours ont lieu au château de la Séguinie.

Gym adultes : lundi et jeudi de 9h à 10h, lundi de 19h à 20h, mardi et jeudi de 18h30 à 19h30

Gym adaptée seniors (gym douce) : lundi de 16h30 à 17h30 et vendredi de 11h à 12h.

Pour les tout petits BABY GYM - 0-6ans

Une méthode pour les enfants stimulation, sociabilisation, autonomie, créativité, relaxation.

Animé par Clarisse Sercan - mail kidimove@gmail.com ou tél. 06 59 23 53 44



La gym de Tresses a participé avec APIADI'BUS aux activités physiques adaptées aux seniors.



TRESSSES PRATIQUE

EDF/GDF

5, rue Condorcet - Parc d'Activités Jean Zay
33152 CENON CEDEX
Pour tout problème électrique : **09 726 750 33**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33**

AVOCATS

Jérémie HACHARD 05.57.34.30.94
Gaëlle CHEVREAU 06.63.90.92.73
Galerie Marchande de Tresses

EAU - ASSAINISSEMENT

Problèmes administratifs : **08.10.00.20.40**
(Service clients 8 h à 19 h jours ouvrés)
Interventions urgentes (24/24 - 7/7) : **09.77.40.84.08**
(dysfonctionnement ouvrages eau et assainissement)

ECLAIRAGE PUBLIC

Merci de signaler à la Mairie les lampes grillées
ou tout autre problème au **05.57.34.13.27**

CONSEILLER ARCHITECTURE

CAUE sur rendez-vous : 05.56.97.81.89

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne
doivent pas laisser vagabonder leurs animaux, sous
peine de ramassage par la fourrière.

ORDURES MENAGERES

Le ramassage est prévu le lundi ou le jeudi pour les
collectes mélangées selon le secteur.
Pour les produits secs, la collecte a lieu le mercredi
dans les bacs jaunes et verts une fois sur deux.
DECHETTERIE Z.A TRESSSES
05.56.21.19.79
Ouverture :
Lundi : 13h15 17h (Fermé le matin)
Mardi au Samedi : 9h15 13h et de 13h40 à 17h
Six Emplacements :
1/ Encombrants (Matelas, débris divers...), 2/ Déchets
Verts (Sauf souches), 3/ Ferrailles, 4/Papiers (Plas-
tiques, Cartons...), 5/ Piles et batteries, 6/Huiles de Vi-
dange.
Exclus : Ordures ménagères, pneus, carcasses de voi-
tures, produits toxiques et gravats.

PRESBYTERE

Abbé Michel VARACHAUD : **05.57.34.13.23**
Permanence le vendredi de 10 h à 16 h

RECENSEMENT MILITAIRE

DÈS 16 ANS

Les jeunes garçons et filles doivent venir se faire
recenser en mairie, munis du livret de famille, dès leur
16ème anniversaire ou le mois suivant.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés
par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils
susceptibles de causer une gêne pour le voisinage
en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses
à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou
scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

POUBELLES

3 poubelles pour mieux trier :

- poubelle (papier, carton) couvercle jaune
 - poubelle (verre) couvercle vert
 - poubelle (pour les déchets ménagers) cou-
vercle bordeaux
- sont à demander au SEMOCTOM (05 57 34 53 20).

DESTRUCTION DES DECHETS VEGETAUX

**Eliminer en déchèterie ou
compostage seulement ; le
brûlage des déchets verts est interdit
en tout lieu et en toute période.**

Débroussailliez pour éviter la pro-
pagation du feu à la forêt et n'instal-
lez pas votre barbecue n'importe où.
En cas d'incendie, composez le 18
ou le 112.

ELAGAGE

Quand les branches d'un arbre, situé sur une propriété
privée en bordure de voie publique, gênent la circulation,
la visibilité ou cachent un panneau ou un feu de
signalisation, il incombe au propriétaire de les élaguer.

TAXI CONVENTIONNE

Xavier LABAT 06 87 04 16 68



PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet Médical Mélac	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
Cabinet Médical Bourg	
Dr FORMERY	05.57.34.17.95
Dr PEREKRESTOW	05.57.34.06.99
Dr FONTES	05.57.34.48.48
Dr HOUSSOU	05.57.34.06.79

MEDECINS PEDIATRES

Centre de santé de Tresses Mélac	05.57.97.05.05
Dr CECCATO	
Dr BOUFFARD	
Dr VASILEVA	
Dr DE PRUNELE	

DENTISTES

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSÉDAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

PSYCHOLOGUE

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Carole PIGNOTTI	07.82.63.81.20
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Patrick GALABER	07.69.20.97.60

KINESITHERAPEUTES

Philippe BAUDET	06.37.81.01.68
Dorothee HOUIS	
Loriane GREMILLOT et Marie-Aurélie PRIVAT	06.37.81.01.68
Julien GUINOT et Sophie DORDOR MOREL	07.62.65.92.13
Danièle SWIATEK	05.57.34.01.07

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
------------------	----------------

ORTHOPHONISTES

Jean-Hervé LE BARS	05.57.34.15.89
Sylvia RUI	05.57.34.21.14
Delphine THAVEL	05.57.34.21.14

OSTEOPATHE

M. SUCHEIX	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94

SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05.56.94.65.87
------------------	----------------

PEDOPSYCHANALISTE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20
------------	----------------

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73
-------------	----------------

REFLEXOLOGUE PLANTAIRE

Caroline VALES	06.03.00.52.28
----------------	----------------

PHARMACIENNE

Mme VIALLE-QUERIAUD	05.57.34.18.49
---------------------	----------------

INFIRMIER(E)S

Patricia SARRIEAU et Catherine MUNOZ	05.57.34.10.24
Philippe LAFAYE et Céline RAMIERE	05.57.34.06.72
Laurence GRAUX et Stéphanie AUGÉ	07.50.25.53.48
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI	07.87.86.66.86
Bruno KAHN	06.78.82.75.05
AMADE SANTE	05.56.06.09.89

CHIROPRACTEUR

Cécile LAFOLE	06.13.75.18.57
---------------	----------------

SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
Permanence mairie 2 ^{ème} mercredi de chaque mois	
Centre anti-poison	05.56.96.40.80
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Sida Info Service	
0800.840.800	
Drogue Info Service	0800.231.313
Enfance maltraitée	0800.05.41.41
Apafed (femmes battues)	
05.56.40.93.66	
SOS Amitié	05.56.44.22.22
CIRA/Renseignements administratifs	39.39

VETERINAIRE

Cabinet vétérinaire - Corinne MAILLOCHAUD	
Avenue de Branne - 33370 Tresses	
Tél : 05.56.78.38.14	

DEFIBRILLATEURS

Mairie de tresses

hall d'entrée

Salle des sports

côté infirmerie

Stade petrus

Football : vestiaires, sortie des joueurs

Tennis : entrée du club house

Château de la seguinie

Bâtiment annexe : hall entrée centre de loisirs

Salle de la fontaine

Vous pouvez sauver une vie !

Tresses Ensemble

La municipalité a fait le choix d'une politique culturelle ambitieuse qui développe l'action culturelle et défend son patrimoine sur tout son territoire, pour tous et toute l'année.

1832-2017 : cent quatre-vingt-cinq ans après sa construction par nos lointains prédécesseurs le presbytère va connaître une nouvelle jeunesse après une lourde campagne de travaux.

Cette décision est rendue possible par l'effort sans précédent consenti par la commune et l'appui de «l'association paroissiale pour la rénovation du presbytère» pour mener la campagne financement participatif.

Le bâtiment retrouvera les pierres apparentes caractéristiques des bâtisses de l'entre-deux-mers et découvrira les bienfaits de l'isolation. La partie logement sera aux normes d'habitation modernes et les salles d'activité seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le parc est préservé de même que son accessibilité.

En 1832 les huit communes qui composent aujourd'hui le secteur paroissial disposaient chacune de son église et de son presbytère : Artigues près Bordeaux, Pompignac, Fargues Saint Hilaire, Salleboeuf, Bonnetan, Camarsac, Loupes, Tresses. Aujourd'hui seules deux de ces huit communes continuent à mettre un presbytère accessible à disposition du secteur paroissial : Fargues et Tresses. Dans telle commune le bâtiment a été vendu, dans telle autre il est devenu une crèche, ailleurs il a été rasé, etc.

Tresses tient à la préservation du patrimoine communal de caractère et de qualité et le montre encore une fois. Il y a quelques années l'église, devenue patrimoine communal au terme de la loi de 1905, a été réhabilitée par la commune au terme d'un investissement d'un million d'euros.

Voici venu le temps de la rénovation du presbytère. Chacun pourra, selon ses moyens, participer à ce beau projet grâce

à un financement participatif lancé avec la Fondation du patrimoine. Créée par la loi en 1996 et reconnue d'utilité publique, cette fondation est l'acteur le plus sérieux et le plus reconnu dans la préservation de « ces « trésors des humbles », pour reprendre l'expression de l'écrivain Maurice Maeterlinck, qui sont l'âme de nos régions et témoignent d'un art de vivre à la française et d'une architecture locale. »

Les dons donnent droit à une réduction d'impôt.

Le nom des donateurs sera apposé sur les murs du presbytère

Les élus de «Tresses Ensemble»
www.tressesensemble.blogspot.fr
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>

Nouvel Elan Tressois

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 21 élus de Tresses Ensemble et aux 6 élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs signataires.

Depuis plus de 10 ans, la municipalité en place, nous assène que la commune a toujours 2/3 de son territoire non constructible... Tous les ans, lors des vœux c'est la même rengaine. Il faut bien persuader les Tressois qu'il fait bon vivre à Tresses, et que le sentiment qu'ils ont d'être étouffés par toutes ces constructions est faux.

Et pour cause, en effet, le 1/3 de Tresses qui est en zone constructible n'aura bientôt plus un brin d'espace vert pour respirer.

Quelques exemples depuis 2 ans :

-Le lotissement Le Tasta, (entre les résidences Le Verger, Les Hauts de Fabre et Le Hameau de Fabre). Sur un flanc de vallon, ce terrain offrait aux riverains un espace vert, rappelant la campagne. Aujourd'hui des constructions collées les unes aux autres et pour certaines à moins de 3 mètres d'un mur de soutènement, font oublier aux riverains qu'ils habitaient dans une commune rurale. Sans parler des nuisances pendant la période des travaux. Allez visiter ce nouveau lotissement, aimeriez-vous y habiter ?

-La maison et le parc Frisou que la majorité a décidé de vendre (cette fois-ci c'est bien la mairie qui vend). Cet espace vert protégé qui permettait aux riverains de se promener. Bientôt, remplacé, si rien n'est fait, par 4 barres d'immeuble en R+1 (rez-de-chaussée + 1 étage). Le conseil municipal, nous a envoyé

nous balader avec les riverains... à la Séguinie. Ben voyons !... Au lieu de faire quelques mètres il faut désormais marcher entre 1 à 2 km !!!

-Le lotissement Videau pour lequel les 2ème et 3ème tranches voient s'élever des bâtiments, là encore bien trop proches des habitations existantes.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples mais nous n'avons pas assez d'espace pour cela.

Le maire vous dira que ce n'est pas lui, mais que ce sont les propriétaires qui ont vendu leur terrain. Ne vous méprenez pas : qui établit le PLU, (le règlement d'urbanisme), décide des zones constructibles et accorde les permis ? Le maire et sa majorité depuis plus de 40 ans.

Comment la commune va-t-elle pouvoir gérer cette arrivée massive d'habitants ? Des centaines d'habitants, ce sont des centaines de voitures et des centaines d'enfants. Nos infrastructures routières ne sont pas adaptées à de tels flux. A la maternelle, les classes sont déjà très chargées. Et nos ruisseaux qui sont déjà saturés à chaque période de grosse pluie...

Parlons culture

En avril 2016, nous avons proposé au maire et aux élus en charge de la culture, de participer à la commémoration du centenaire de la grande guerre en présentant l'exposition itinérante Frères d'Ame ré-

alisée par Karfa Diallo. Cette exposition rappelle le rôle des bataillons de tirailleurs des colonies venus défendre notre pays et montre les solidarités nées entre les combattants.

Nous avons essuyé un refus de la majorité prétextant qu'il y avait déjà plusieurs manifestations prévues et qu'il n'était « plus temps de modifier le programme » ! Pourtant, notre proposition a été faite 7 mois avant...

Nous étions présents à la cérémonie du 11 novembre 2016 et nous avons eu la grande surprise de voir de magnifiques jeeps et tractions avant. Heureusement, aucune photo de ces voitures, inexistantes lors de la grande guerre, (les premières jeeps datant de 1941 !) ne se trouve dans le Tresses Informations de décembre 2016. Est-ce qu'un Tressois aurait fait une remarque aux élus de la majorité ?

Quoi qu'il en soit, il est fort dommage que les nombreux enfants présents puissent garder en mémoire la présence de ce type de véhicules durant la grande guerre. Peut-être les reverrons-nous, de manière plus appropriée, pour une cérémonie du 8 mai ?

L'exposition Frères d'Ame aurait sans aucun doute été plus instructive, mais une fois de plus nos propositions sont éliminées sans aucune discussion, au détriment des Tressois.

Les parcours du Cœur

du 18 mars au 14 mai 2017

J'aime mon cœur,
je participe.



Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires.

9h00 à 12h00 . **SAMEDI 1^{er} avril 2017** au Bourg de TRESSES . 14h00 à 17h00

9H00 – RANDO – Encadrée par RANDO TRESSES d'environ 10 Km sur Tresses ouverte à tous

10H30 - JOGGING – Encadré par l'association TRESSES RUNNING, pour tous ceux qui reprennent de l'activité. Allure très cool

11H30 - TAI CHI CHUAN – Animé par l'association WUJI

14H00 – MARCHÉ NORDIQUE – Animée par le RANDO TRESSES et GYM

14H30 : RANDONNÉE PEDESTRE (FAMILLE) – Encadrée par l'association RANDO TRESSES sur les chemins de randonnée tressois

16H00 – YOGA - Atelier animé par l'association YOGA SAT NAM, sur les différentes respirations et postures qui permettent de tonifier le cœur

17H00 – POT DE L'AMITIE

TOUTE LA JOURNÉE - Stands d'information pour la santé du cœur, les dons d'organes, les dons du sang, l'initiation aux gestes qui sauvent, des conseils en diététique,

l'utilisation des défibrillateurs, et des dégustations de fruits.

Gymnastique
Volontaire

Tresses
Running

Tai Chi
Chuan

Rando
Tresses

Yoga Sat
Nam

Samedi 1^{er} avril à partir de 14h
Bourg de Tresses

www.tresses.org